

Les collines de Dracy



Randonnée n°2949740

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Parcours balisé N°106.

Au pays des fruitiers, balade de vaux en collines. Chemins creux, sources, points de vue et patrimoine bâti agrémentent cette sortie.

Durée :	2h45	Difficulté :	Facile
Distance :	8,52 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	105 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	99 m	Région :	Puisaye
Point haut :	242 m	Commune :	Dracy (89130)
Point bas :	177 m		

Description

Parking situé Grande Rue devant la mairie.

(D/A) Dos à la mairie, partir sur la droite dans la Grande Rue. La suivre et traverser le passage à niveau. Juste après le franchissement de ce dernier, tourner à gauche dans le chemin de terre. Monter pour atteindre un croisement en Y.

(1) Continuer la montée en partant sur la gauche. Atteindre une petite route.

(2) Tourner à gauche. Devant le point d'apport volontaire des Fouets, prendre la rue de droite sur une centaine de mètres environ.

(3) Partir sur la gauche en suivant la direction d'Argenton. Passer la Rue des Fortes Terres sur la gauche. À l'entrée d'une courbe sur la gauche, prendre un sentier sur la droite (poteau électrique dans l'angle des 2 rues). Tourner à gauche en direction du puits et passer entre les maisons (la configuration des lieux donne à penser que l'on se trouve sur des parties privées). Rejoindre la rue précédemment délaissée et repartir sur la route à main droite pour trouver une entrée de chemin en patte d'oie.

(4) Descendre sur la gauche. Laisser au passage un départ sur la gauche. Passer à la hauteur d'une ancienne station de pompage. Par la suite, oublier les départs latéraux pour atteindre la propriété de Villemorin-le-Haut. Peu avant cette dernière, tourner à droite, traverser un ancien chemin creux et descendre le chemin séparatif entre 2 champs. Arrivé au chemin transversal, virer sur la droite dans le chemin. Rejoindre une voie de circulation.

(5) Exécuter en traversant un droite-gauche rapide pour repartir dans un chemin bordé de haies hautes. À la ferme de la Perreuse à main gauche, descendre pour rejoindre la D950.

(6) Tourner à droite et garder l'accotement droit en restant très **vigilant**. À hauteur de la voie sur la gauche indiquant Champeaux, traverser avec **prudence** la D950 et prendre la direction de ce hameau. Passer la voie ferrée, franchir l'Ouanne et peu après la courbe à angle droit, continuer sur 100 m environ.

(7) Tourner à gauche et monter un chemin assez rude pour atteindre un croisement de quatre chemins avec de belles vues de part et d'autre.

(8) Se diriger sur la gauche. Atteindre une voie plus large descendant de la droite.

Points de passages

D/A Place de la Mairie - Verger conservatoire de Dracy

N 47.755852° / E 3.249936° - alt. 177 m - km 0

1 Croisement en Y

N 47.753551° / E 3.243509° - alt. 191 m - km 0.75

2 Débouché sur une route

N 47.749194° / E 3.235817° - alt. 223 m - km 1.52

3 Croisement de rues dans les Fouets

N 47.745843° / E 3.239915° - alt. 240 m - km 2.04

4 Croisement avec un chemin en patte d'oie

N 47.741265° / E 3.240387° - alt. 231 m - km 2.64

5 Débouché sur la route D215

N 47.740414° / E 3.257554° - alt. 214 m - km 4.16

6 Débouché sur la route D950 - Ouanne- (rivière) - Affluent du Loing

N 47.749959° / E 3.261759° - alt. 191 m - km 5.37

7 Champeaux

N 47.750456° / E 3.269795° - alt. 185 m - km 6.13

8 Croisement de 4 chemins

N 47.753205° / E 3.27222° - alt. 214 m - km 6.49

9 Débouché sur une voie assez large

N 47.754301° / E 3.262006° - alt. 185 m - km 7.33

D/A Place de la Mairie

N 47.755852° / E 3.249936° - alt. 177 m - km 8.52

(9) Appuyer légèrement sur la gauche pour l'emprunter. Passer à hauteur du Moulin de la Forge Neuve. Poursuivre avec en contrebas un des bras de l'Ouagne qui parfois prend ses aises dans ce vallon. Sur la gauche se dessine à travers les frondaisons le Château de Dracy drapé de briques rouges. Peu avant les premières maisons, délaissier le chemin partant sur la droite. Au panneau Stop, rejoindre la Rue du Château et tourner à gauche en traversant avec **prudence**. Reprendre sur la droite la Grande Rue pour rejoindre le parking départ (D/A).

Informations pratiques

Le parking au point de départ n'est pas très grand, en cas de besoin, un parking devant le verger conservatoire peut accueillir quelques voitures.

Après le verger conservatoire, un petit sentier part sur la gauche et longe une partie d'un mur courbe. Il passe sous la voie ferrée et rejoint le chemin qui grimpe au (1). Ne l'emprunter que lors de périodes très sèches.

Certains des chemins parcourus deviennent boueux et glissants en cas de fortes pluies.

Attention : pendant les périodes de chasse, se munir d'un gilet voyant.

A proximité

Dracy est connu depuis l'antiquité pour son activité métallurgique. La présence de ferriers et de lieux-dits évocateurs (le Grand Trou, Argenton, les Fourneaux...) témoignent de ce passé.

À visiter pour les passionnés, le verger conservatoire situé au cœur du village, tout près du départ.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°106 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en décembre 2021.

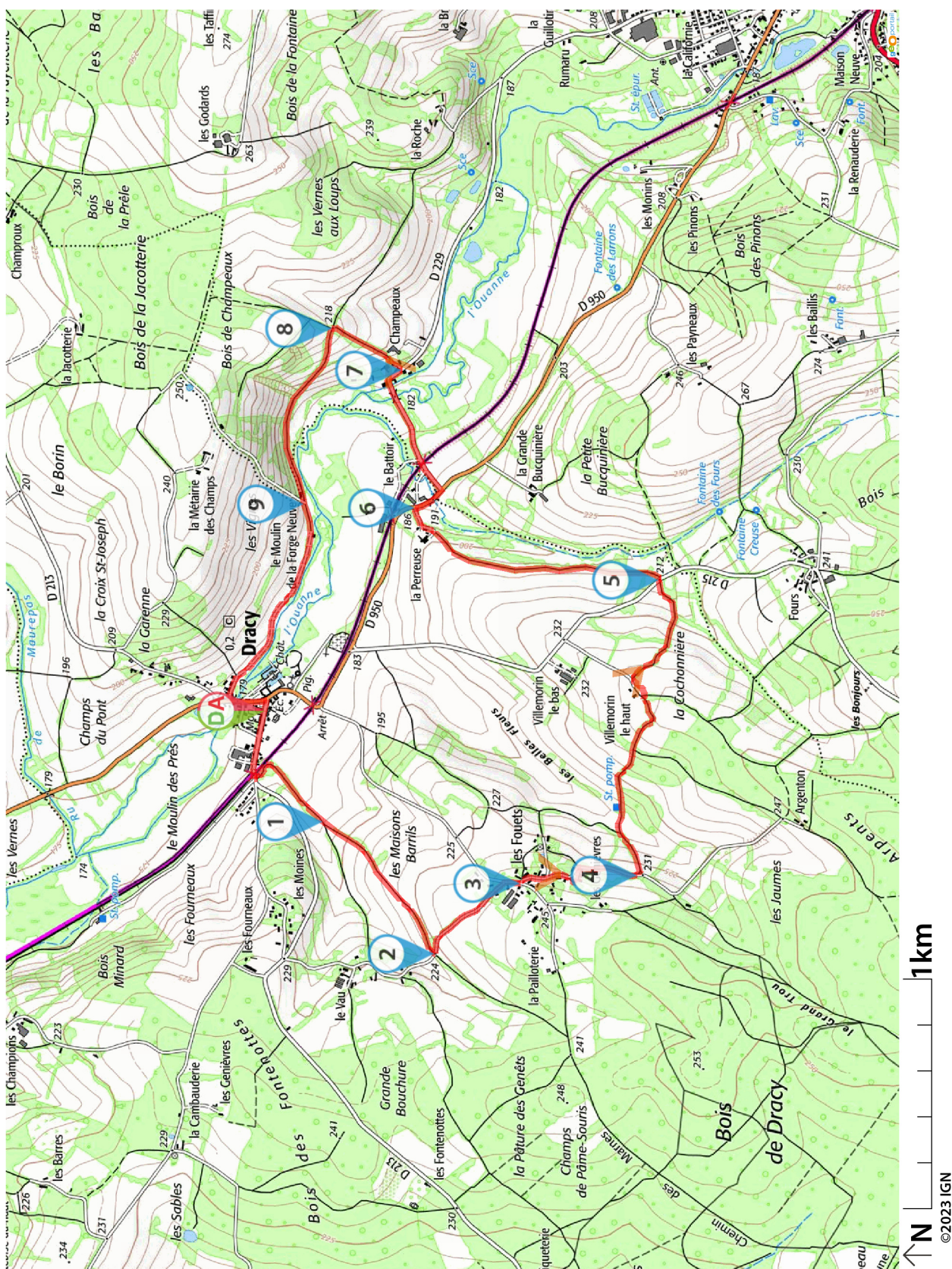
En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-collines-de-dracy/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



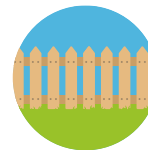
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.